



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 22 SEPTEMBRE 2015**

- Les plus grandes marques de cognac ne sont pas les seules à investir dans leur site de production
- Plusieurs maisons se modernisent ■ «La période est propice, il faut prendre le bon wagon».

# La course à l'armement dans le monde du cognac

Maurice BONTINCK  
m.bontinck@charentelibre.fr

Il n'ont pas les mêmes moyens et la même production que Hennessy, Martell ou Rémy Martin mais l'ambition est identique. «Le cognac, c'est une question de cycles: si on n'est pas prêt à prendre le bon wagon, on se retrouve à la traîne», résume Hervé Bache-Gabrielsen qui investit 6 millions d'euros sur un site de 4 hectares à Louzac. Il aurait dû poser symboliquement il y a dix jours la première pierre de son nouveau site de Louzac, si les fortes précipitations n'avaient rendu inaccessible le chantier débuté en juin dernier.

## Camus, Frapin, Boinaud, Bache-Gabrielsen...

Mais le chai d'assemblage et les deux chais de stockage de 600 m<sup>3</sup> chacun seront bien inaugurés en juin prochain, après 3 millions d'investissements, pour une marque qui vend environ 110.000 caisses de cognac cette année. Une première phase en attendant l'installation sur ces mêmes 4 hectares d'un site de mise en bouteille et des nouveaux bureaux de la marque créée il y a 110 ans. «On veut sécuriser nos approvisionnements, internaliser une



Jean-Marc Olivier (en costume au premier plan) et la Maison Boinaud viennent d'inaugurer un nouveau chai à Angeac. Photo CL

bonne partie de nos stocks pour mieux maîtriser les coûts. C'est de l'optimisation financière», résume Hervé Bache-Gabrielsen qui explique là entrer dans «une culture un peu plus business» pour chercher à se diversifier. Des termes que ne renieraient pas les leaders du marché comme Hennessy qui a

posé en grande pompe il y a quinze jours la première pierre de son futur site de Salles-d'Angles à 90 millions d'euros. Ou comme la Maison Camus, en train de moderniser et d'agrandir sa distillerie de Saint-Laurent-de-Cognac.

D'autres maisons affichent également leurs ambitions. Deux jours avant Hennessy, la Maison Boinaud d'Angeac-Champagne inaugure un nouveau chai de 2 200 m<sup>3</sup> pour un montant autour d'un million d'euros. Après avoir déjà rénové sa distillerie et son unité de vinification, le plus gros viticulteur de la région avec ses 400 hectares de vignes montre là sa volonté de peser dans le monde du négoce, en particulier avec sa marque De Luze, rachetée en 2006 et qui dépasse aujourd'hui le demi-million de bouteilles vendues à l'année. Pour Jean-Marc Olivier, le président de la Maison Boinaud, «Si on veut rester dans la course, il faut progresser à la fois sur la qualité et sur nos offres de services» (lire également ci-contre).

»  
On sécurise nos approvisionnements, internalise une bonne partie de nos stocks pour mieux maîtriser les coûts. C'est de l'optimisation financière.

Chez Frapin, un nouveau chai de 900 m<sup>3</sup> sera inauguré lundi prochain sur leurs terres de Juillac-le-Coq. «Si on le fait c'est bien sûr qu'on est optimistes pour l'avenir», explique Fabrice Piveteau, directeur des domaines. Cet investissement de près d'un million d'euros est aussi la suite logique de l'augmentation de 11% il y a deux ans de leur surface de vignes



Bache-Gabrielsen investit 6 millions d'euros sur un site de 4 ha à Louzac. Repro CL

## «Tout le monde en mouvement»

Jean-Marc Olivier, ancien patron de Courvoisier, travaille depuis quatre ans pour la famille Boinaud. Pour lui, ces millions investis dans la modernisation des outils de production sont d'abord liés à la bonne santé du cognac, mais aussi à la nécessité de se développer.

### Les investissements simultanés de nombreuses maisons sont tout sauf un hasard...

Il y a des moments plus propices que d'autres pour investir. Le marché se développe. On le constate, les plus grands opérateurs investissent énormément. Mais ils ne sont pas les seuls. Tout le monde est en mouvement.

### Vous avez inauguré un nouveau chai mais aussi l'obtention de plusieurs normes qualité...

Les normes de plus en plus importantes nous incitent aussi à réaliser ces investissements. Mais que ce soit pour se mettre aux normes, améliorer nos produits ou conquérir de nouveaux marchés, il n'y a pas de secret, il faut se donner les moyens.

### Ces millions engagés par de nombreuses maisons ne sont-ils pas risqués, si le marché se retourne ?

«Ce sont des investissements dont le retour n'est pas immédiat. C'est la même chose que pour l'embauche de commerciaux pour aller sur de nouveaux territoires: on ne sait pas quel sera le retour. Mais on est sûr de n'avoir aucun retour, si on n'investit pas.

pour atteindre aujourd'hui les 240 hectares. «On a augmenté notre capacité de production, nous avons donc besoin d'augmenter notre potentiel de stockage», précise le directeur de Frapin.

À la base, un même constat. «La période est propice pour le cognac, explique ainsi Nicolas Tricoire, viticulteur de Bourg-Charente, qui mène de front les vendanges et la construction de nouveaux bâtiments, ainsi qu'une distillerie qui doivent être prêts fin novembre. Les grandes maisons nous poussent à investir», poursuit celui qui travaille à 100% avec Hennessy. Le cognac n'a pas fini de distiller sa bonne santé financière.

# R. Salomon se lance dans la commercialisation en ligne

La filiale de Verallia vient de lancer Boboco, une petite start-up de vente de bouteilles, bocaux et accessoires, sur le Net. En petits lots.

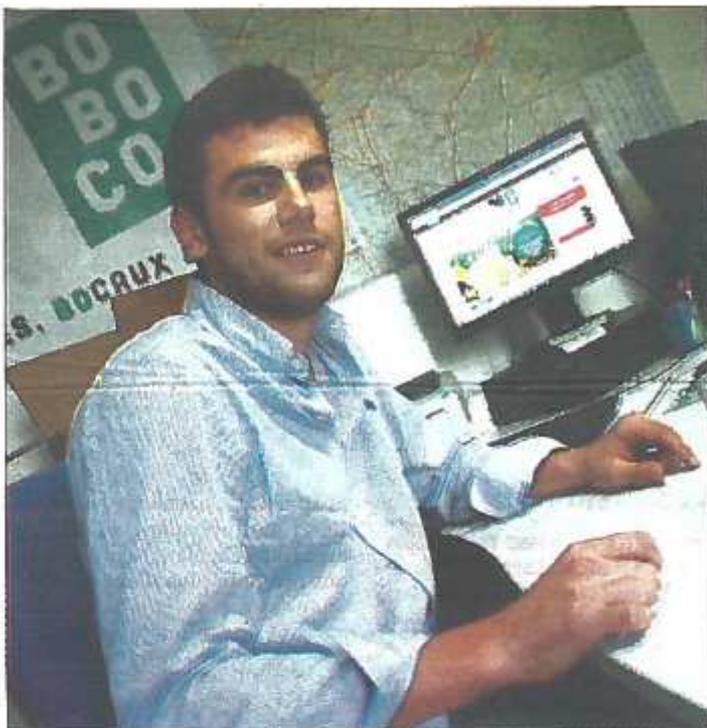
Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**D**es bouteilles, des bocaux, «and Co» pour la petite touche anglaise, ce sera tout en la matière. Elle s'appelle Boboco, elle est innovante, elle s'est construite avec des petits bouts de ficelle et elle est 100% made in France et charentaise, ce qui mérite bien son emblème est un coq. Née en août dernier à Gensac-La Pallue, Boboco est une petite entreprise de commercialisation en ligne de bouteilles et bocaux en tous genres dont la particularité est d'être vendus en petits lots (6, 12, 24). «On avait ce projet de création en carton depuis un moment. On s'est finalement lancé en visant ce créneau qui n'existe pas à ma connaissance en ligne», explique Hugues Chaillot, le responsable commercialisation de l'entreprise René Salomon.

C'est sur le site de cette filiale de Verallia spécialisée dans la distribution de bouteilles et d'accessoires en direction du moyen négoce que Boboco a poussé. Là où se trouve son bureau dédié et ses stocks. Ils sont composés d'une centaine de références de bouteilles de 3 à 70 cl avec tous leurs accessoires (bouchons et capsules), et de bocaux, verrines et pots de tous les formats.

## Diversité des produits et frais de port mini

«On a tablé d'entrée sur une gamme très large afin de répondre au mieux aux demandes», explique Julien Zehnacker, jeune étudiant en première année de master international «brand management» qui s'est chargé de concevoir et mettre en place ce



Jeune étudiant en management, Julien Zehnacker s'est chargé de la conception du projet à sa mise en place.

Photo G. B.

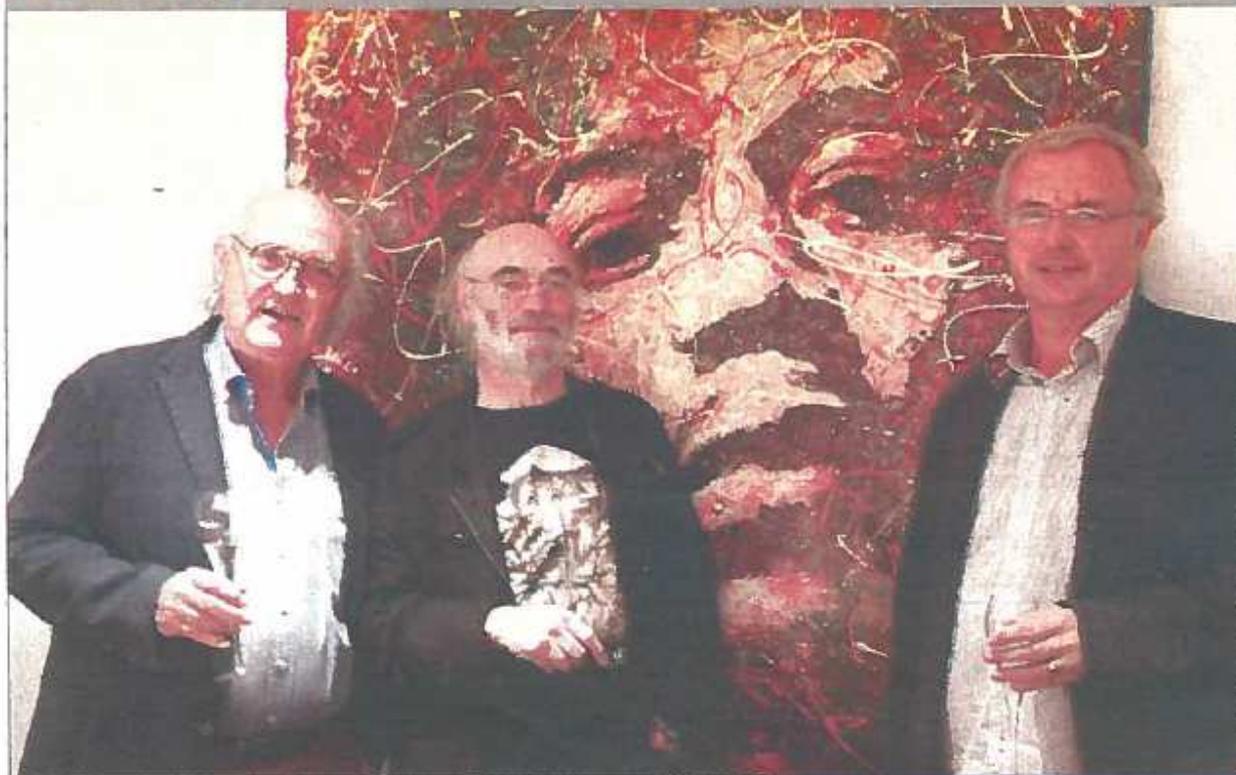
projet dans le cadre de son stage de fin d'année.

La cible de Boboco ? Les artisans, les PME, les micro-brasseries, bars et restaurants... et les particuliers adeptes du fait soi-même et de la déco. «Tous ceux qui ont besoin de petites quantités mais n'en trouvent pas autre part que dans les grandes surfaces ou les jardineries, sachant que leurs bouteilles et bocaux sont souvent des modèles courants.»

La diversité des produits, forme, contenance et couleur, c'est le petit plus sur lequel s'appuie Boboco pour faire la différence. Avec deux atouts non négligeables en prime, des frais de port mini «7€ pour 30 kilos si la marchandise rentre

dans un format maxi de carton que l'on a défini, il peut contenir 92 bouteilles de bière par exemple», vante Julien Zehnacker, et des délais de livraison «de 24 à 48 h maxi sur l'Est de la France.»

Autre avantage, Boboco n'a pas eu à investir beaucoup pour se lancer. La maison mère Verallia fournit les produits, l'assistance marketing, R. Salomon le stockage, «le reste, emballage, conception des cartons et autres ont été réalisés avec beaucoup de débrouille en interne. Seule la conception du site a été confiée à une agence», souligne de son côté Hugues Chaillot, désormais chargé de faire vivre cette start-up qui entend bien pousser fort sur ses ergots et très vite.



Jean-Pierre Blanchard, maître du speed-painting, invité régulier de l'émission «Le plus grand cabaret du monde» sur France 2 (au centre Photo G. B.), a posé ses pinceaux, hier soir à Cognac. En compagnie de Michel Gracia, surnommé par le guide Parker «Le Mozart de Saint-Émilion», l'artiste a lancé la première soirée «Dégustation et vernissage» organisée par le restaurant de Joël Joanny, «La Maison». Un rendez-vous bimestriel dont l'objectif est de faire découvrir aux clients les passions de sommités issues d'univers différents tout en les mélangeant avec les arts culinaires, le tout assorti d'un repas «maison».

**Les arts  
se croisent  
à «La Maison»**

## ■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Réunion du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac cet après-midi à Châteaubernard. Dominique Petit présidera le comité syndical du Sieaac, aujourd'hui à 14 heures à la mairie de Châteaubernard. A l'ordre du jour: décisions modificatives exercice 2015 budget eau et budget assainissement, demande de dégrèvement pour fuite d'eau potable au cimetière du Breuil à Cognac et au centre de congrès La Salamandre, avis dans le cadre de la révision du plan d'occupation des sols et de l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Cognac, calendrier des prochains bureaux et comités syndicaux.

**A Châteaubernard.** «Vivre le cognac autrement»: une seconde vie est offerte aux matériaux liés à l'économie du cognac au Jardin respectueux. Sur réservation. Le Jardin respectueux, 65, rue de Bellevue, à 10h. Entrée gratuite. 05 45 80 81 15.

# Le plan de rigueur du CCBB

■ Le club démarre samedi son championnat de Nationale 2 ■ Mais reste sous la menace de difficultés financières ■ La structure professionnelle est mise en sommeil.



Didier Gois et Hubert Eito (de gauche à droite) travaillent d'arrache-pied à la survie du club.

Photo Renaud Joubert

Thierry CHÂTELLIER  
t.chatellier@charentelibre.fr

Il y aura cinq joueurs cognaçais samedi soir sur le parquet des Vauzelles au coup d'envoi du match contre Toulouse. Si d'aucuns ont pu en douter, Hubert Eito, président de la structure professionnelle, et Didier Gois, président de l'association, ont affirmé hier que le club de basket démarrait le championnat de Nationale 2 samedi. Et ce, dix jours après les propos rassurants de Michel Gourinchas, président de GrandCognac, premier partenaire financier du club (200.000€). C'est la fin - provisoire - des tourments financiers du CCBB. Car si le club a assuré sa survie à court terme, avec le concours des collectivités et des partenaires privés, il lui reste à assurer son existence au-delà. «On travaille sur des solutions à long terme», indique Hubert Eito quand Michel Gourinchas émet des doutes sur la pérennité du CCBB après la saison 2015-2016. Alors qu'on évoque un déficit d'en-

viron 400.000€, aucun des deux présidents ne souhaite confirmer, ni infirmer ce montant. Histoire de ne pas alimenter la machine à ru-

»

**On est tombé d'accord sur un plan de financement présenté par Hubert. Maintenant on attend toujours les réponses favorables à la relance de ce plan.**

meurs, ni d'inquiéter l'environnement du club. «On ne va pas donner de chiffre exact. Il y a une situation difficile avec un constat qu'on a fait avec les politiques, les partenaires bancaires, les partenaires départementaux. On est tombé d'accord sur un plan de finance-

ment présenté par Hubert. Maintenant on attend toujours les réponses favorables à la relance de ce plan. Vous aurez remarqué qu'il n'y a aucune déclaration de la part des gens du club. On est dans une position qui n'est pas favorable pour cela. Notre plus gros souci, c'est de retrouver la sérénité auprès des partenaires. Tout ce qui a été annoncé dans la presse ne nous arrange pas dans nos démarches. Hubert fait un travail considérable pour relancer le club que l'on aime, que l'on défendra», lance Didier Gois.

Comment en est-on arrivé là? Double saison sportive difficile, baisse des recettes au guichet, partenaire bancaire au comportement changeant, diminution des subventions après la relégation en N2, etc. «Et pourtant, on a jamais eu autant de partenaires privés que l'an passé qui nous ont soutenu», souligne Hubert Eito qui avoue avoir vécu «des trois mois les plus pourris de (sa vie)».

Si le problème éclate au grand jour, après la commande d'un audit par GrandCognac pour mettre le nez dans les comptes du club, et pour lequel les deux présidents ont été auditionnés le 17 septembre, on peut décrypter ici où là des signes annonciateurs des difficultés du club.

À l'intersaison 2014-2015, Philippe Maucourant était reparti avec des coudées moins franches: obligé de bâtir un effectif avec seulement sept joueurs dit majeurs. Longtemps dans l'impossibilité de renforcer une équipe moribonde au cœur de l'hiver, dernière au classement, avant le remplacement en

janvier de l'Anglais Rob Marsden par Dejan Sencanski.

Son départ pour Lorient en fin de saison peut se lire comme une volonté d'économiser de la masse salariale.

**Gois: «Pas de temps pour le club»**

Engagé sur le chemin de la rigueur, le CCBB va (re)modifier ses statuts. Un an après la création de la structure professionnelle, pour anticiper une montée en Pro B, le club, retombé dans une N2 plus proche du monde amateur, fait machine arrière. Et donne tout pouvoir à l'association. «Le club est engagé en Nationale 2 au nom de l'association», indique Didier Gois.

La structure professionnelle n'est pas liquidée mais mise en sommeil. Ses salariés (entraîneur, joueurs, éducateurs) dépendront de l'association. Didier Gois reste pour le moment président. «En étant maire de Mesnac et salarié, je n'ai pas le temps de m'occuper du club». Une AG prochaine doit permettre de clarifier la situation.

À l'orée d'une nouvelle saison, les dirigeants doivent résoudre l'équation complexe d'un allègement de la masse salariale sans obérer la compétitivité sportive de l'équipe pour recréer un cercle vertueux. «Il faut d'abord assurer le maintien de l'équipe première au plus vite et faire revenir nos supporters, leur redonner confiance, insiste Didier Gois. Il ne faut pas se voiler la face. La saison va être difficile. C'est un championnat que l'on va redécouvrir avec une poule pas si évidente que ça.»

## Ramon Dyer est arrivé

Officiellement, il attendait son visa. Officieusement, une fois le visa en poche, il attendait le feu vert du club pour monter à bord d'un avion et rallier la France. Symbole des difficultés du club, Ramon Dyer, solide pivot américain, est arrivé à Cognac il y a quelques jours, a confirmé hier Hubert Eito. Il est la dernière recrue du club. Il pourrait être aligné samedi

pour la réception de Toulouse en ouverture du championnat par Guillaume Quintard, le successeur de Philippe Maucourant, qui a signé pour deux ans, tout en conservant une activité de scout (détection de joueur). L'effectif a été profondément remanié avec le recrutement de six joueurs et le départ de six des sept joueurs majeurs recrutés l'an passé.

# Ecologistes et Front de gauche sur la vague

RÉGION Soutenue par Noël Mamère, la Vague citoyenne veut jouer les passerelles pour incarner aux régionales une gauche alternative et solidaire

Sans surprise, les écologistes des 12 départements de la grande région Aquitaine ont refusé dimanche la main que leur tendait le communiste Olivier Dartigolles pour constituer une liste commune au premier tour des régionales, le 6 décembre prochain.

Françoise Coutant, actuelle vice-présidente de Poitou-Charentes, conduira donc une liste autonome mais ouverte à des femmes et des hommes non encartés à EELV, ce qui, en cette période agitée pour le mouvement écologiste, ouvre de très nombreuses possibilités.

À gauche du PS et du président sortant Alain Rousset, l'usage d'un GPS n'est pas superflu. Le Front de gauche devrait être reconstitué derrière Olivier Dartigolles. Parti communiste et Parti de gauche sont parve-

nus ici à un accord dont le sceau n'attend plus que la signature, plus difficile, en Île-de-France.

## Peser au premier tour

Olivier Dartigolles et ses colistiers n'épargneront pas le sortant Alain Rousset, accusé d'épouser la ligne sociale-libérale du PS. Il est encore trop tôt, bien sûr, pour évoquer le second tour, mais le candidat Front de gauche est très clair : « Pas d'alliance possible sur une ligne libérale et une politique d'austérité. » L'objectif des écologistes est également de peser au premier tour, sachant que seules les listes obtenant plus de 10 % des suffrages exprimés obtiennent leur billet pour le second tour, et que seules les listes réunissant plus de 5 % sont autorisées à fusionner avec une liste ayant franchi ces 10 %. À la gau-

che de la gauche, on trouve aussi la Vague citoyenne, qui se présente comme un « Podemos d'Aquitaine » dont les candidats seraient désignés par un jury citoyen, lui-même tiré au sort.

## Pas de « Rousset bashing »

Cette formation a trouvé oreille attentive chez le député-maire de Bègles, Noël Mamère, qui veut servir de trait d'union entre elle et les écologistes. Il est vrai que surfent sur cette vague deux de ses très proches, en rupture avec les Verts : son directeur de cabinet, Christian Merlette, et Marie Bové, tête de liste girondine EELV en 2010, qui assure ne pas vouloir faire du « Rousset bashing ».

Mais un des autres porte-parole de la Vague n'est autre que le mélenchoniste Alain Bousquet, très sévère à



Le député-maire Noël Mamère et l'élue régionale Marie Bové, qui fait partie du mouvement de la Vague citoyenne. ARCHIVES P. ANDRIEU/APP

l'égard de « l'arrogance » d'EELV et intransigeant avec la ligne politique du PS, et donc d'Alain Rousset.

Côté communiste, on observe bien sûr avec sympathie le carnet d'état civil de la Vague citoyenne, à un bémol près. « Le militantisme 2.0 [qui se pratique sur les réseaux so-

ciaux, NDLR], c'est bien, mais ce n'est pas ça qui amène les 350 000 euros que coûte une campagne », précise un cadre du PCF.

La Vague citoyenne a justement lancé un appel aux dons à ses sympathisants. Là, ce n'est plus virtuel. B. L.

## SCÈNE NATIONALE D'ANGOULÊME Les mécènes en scène

Des mécènes privés qui soutiennent un service public culturel ? C'est possible. La preuve au Théâtre

BERTRAND RUIZ

b.rui@sudouest.fr

Il y a deux façons de procéder quand les financements publics fondent comme neige au soleil. On peut se plaindre. Ou l'on peut agir. Gérard Lefèvre entre dans la seconde catégorie. Le directeur du Théâtre d'Angoulême n'est pas né de la dernière pluie. Il sait que son établissement et, plus globalement, les actions culturelles risquent d'être en première ligne au moment des arbitrages budgétaires.

Gérard Lefèvre ne s'en laisse pas compter pour autant. Et il commence par brandir le bon point attribué par la tutelle ministérielle : « On demande aujourd'hui aux scènes nationales de tendre vers 20 % de ressources propres. À Angoulême, elles représentent 30 % du budget. Nous figurons, à ce sujet, parmi les dix meilleures scènes nationales de France. »

### Avec le SA XV

Un taux qui s'explique par le dynamisme du théâtre angoumois qui, depuis 2007, n'en finit pas de battre des records de fréquentation. Moins connue, la politique d'ouverture de la scène nationale à l'égard des mécènes. La société Leroy-Somer est déjà un partenaire régulier. Et, tout récemment, Gérard Lefèvre a trouvé un accord avec le Crédit agricole : la banque verte a décidé de réserver, à ses frais, la moitié de la grande salle pour « Le Nozze di Figaro »...

« Il s'agit d'un opéra ambitieux, un petit bijou qu'il aurait été difficile de financer seul. Grâce à cette implication du Crédit agricole, j'ai l'opportunité d'organiser deux séances au lieu d'une, ce qui réduit sensiblement le



Les deux représentations des « Nozze di Figaro » affichent déjà complet. PHOTO NICOLAS BRUNO

coût du spectacle, et de contenter un plus grand nombre de spectateurs... C'est un partenariat gagnant-gagnant qui ne donne pas forcément de l'air à mon budget mais qui montre bien à quel point les signes d'adhésion à notre activité sont réels. »

Gérard Lefèvre rappelle également que le Théâtre d'Angoulême propose

diverses prestations à d'éventuels clients privés : location de salles, organisations de cocktail, etc. Demain, le SA XV a choisi l'institution de la place New York pour recevoir près de 250 représentants de sociétés. « On a un accord avec les dirigeants du club de rugby. Je mets la salle à disposition gratuitement et, en échange, j'expose pendant quelques minutes aux

chefs d'entreprises les possibilités offertes par le Théâtre. Il ne s'agit évidemment pas de « voler » les sponsors du SA XV mais bien de les sensibiliser au mécénat culturel. »

À l'heure où les collectivités se penchent sur le déficit de La Nef ou du festival Musiques métisses qui, pour l'heure, admet son incapacité à fédérer des partenaires privés, Gérard Le-

févre évoque sobrement son souhait de « ne pas rester les deux pieds dans le même sabot ».

## Fréquentation : vers un nouveau record

La campagne d'abonnement bat son plein au Théâtre d'Angoulême : « Nous avons déjà contracté 2 865 abonnements individuels pour près de 30 000 places de spectacles vendues. C'est beaucoup, cela représente 90 % des 3 175 abonnements individuels de l'an passé, sachant que le public continue à s'abonner jusqu'au mois de janvier. » Plusieurs spectacles affichent déjà complet. Citons le ballet « Cendrillon » (séance du vendredi 15 octobre), le concert d'André Manoukian 4tet (16 octobre), le concert de Fatoumata Diawara et Roberto Fonseca (10 novembre), le ballet flamenco de Andalucia (séance du 13 novembre), la pièce « Pourquoi les poules préfèrent être élevées en batterie ? » (8 au 16 décembre), l'opéra « Le Nozze di Figaro » (15 et 16 décembre), « Opus 14 » (séance du 15 janvier), « Les Années » (2 au 5 février), Rómulo Gonçalves Quarteto (séance du 3 février), « Six personnages en quête d'auteur » (10 et 11 février), Electro Deluxe (31 mai).

Avec une crainte : celle de voir les collectivités réduire leur participation en prétextant ce recours bienvenu au mécénat et la bonne tenue des ressources propres du Théâtre. « Cela reviendrait à sanctionner une maison qui, elle, est bien gérée. »

# L'éolien franchit le cap

**DAMIEN MATHON** 10 000 mégawatts : c'est la puissance cumulée des parcs éoliens français. L'analyse d'un représentant de la filière

Il y a quelques jours, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) a annoncé que la France avait franchi le cap des 10 000 mégawatts (MW) éoliens raccordés au réseau électrique. On parle là de la puissance nominale des fermes éoliennes implantées sur le territoire, non de l'électricité produite (en mégawattheure) qui, elle, est intermittente. À titre de comparaison, la centrale nucléaire du Blayais, en Gironde, compte quatre réacteurs de 900 MW chacun, soit une puissance totale de 3 600 MW. Délégué général du SER, Damien Mathon fait le point sur l'essor de l'éolien.

**« Sud Ouest ».** La France est-elle en avance ou en retard sur ses objectifs ?

**Damien Mathon.** En retard. La programmation issue du Grenelle de l'environnement avait fixé le cap des 10 000 MW fin 2012 pour atteindre 19 000 MW à l'horizon 2020. On sera peut-être à 10 500 MW à la fin de l'année, ce qui devrait nous mettre aux alentours de 15 500 MW fin 2020. On parie sur un rythme annuel de 1 000 MW installés.

**Pourquoi ce décalage ?**

Pour partie à cause de la surréglementation imposée lors de la précédente législature. Les procédures d'autorisation étaient devenues très lourdes. Avait notamment été introduite la règle dite « des cinq mâts », qui interdisait toute ferme de moins de cinq éoliennes. Ce qui, dans des zones d'habitat diffus, a stoppé net des projets de taille modeste.

Le ralentissement des années 2012-2013 a aussi été provoqué par les incertitudes sur le tarif d'achat de l'électricité d'origine éolienne. Les arrêtés le régissant avaient été invalidés en 2014. Le nouvel arrêté tarifaire signé par Ségolène Royal



Selon Damien Mathon, les oppositions aux projets éoliens sont le fait « d'une minorité structurée et très agissante ». PHOTO OR

**« Le Grenelle de l'environnement avait fixé un objectif de 19 000 mégawatts à l'horizon 2020. Nous sommes en retard »**

ya mis bon ordre. Le marché s'est relevé.

**Qu'en est-il des oppositions qui fleurissent dès qu'un projet est annoncé ?**

Elles ne sont pas le signe d'une défiance généralisée de la population. Il s'agit d'une minorité structurée et très agissante, qui attaque environ une autorisation sur deux devant les tribunaux administratifs.

En définitive, les tribunaux donnent raison aux services instructeurs de l'État dans près de 80 % des cas. Mais les procédures se poursuivent souvent en appel, ce qui tire encore plus les délais. Dès lors qu'il y a recours en justice, il faut compter six à sept ans entre le projet et sa réalisation.

**L'Aquitaine est la seule région de métropole sans ferme éolienne. Pourquoi ?**

Il y a des raisons techniques objectives. Les gisements de vent se situent en altitude, ce qui nécessite des éoliennes plus imposantes. D'où des questions paysagères, d'autant que cette région est dotée en nombre d'endroits d'un patrimoine à préserver. Des éoliennes plus hautes supposent aussi des contraintes de servitude aéronautique difficiles à résoudre. Mais j'ai bon espoir qu'à l'avenir, l'Aquitaine soit elle aussi équipée. Les machines se perfectionnent et sont aujourd'hui capables de produire autant avec des vents plus faibles.

**Et l'éolien en mer ?**

Les 10 000 MW sont installés à terre. L'objectif affiché des 6 000 MW en mer d'ici à 2020 ne sera pas atteint. Ce marché fonctionne sur le principe de l'appel d'offres. Deux d'entre eux ont été attribués, l'un de 2 000 MW, l'autre de 1 000 MW. Au mieux, on parviendra à réaliser la tranche des 2 000 MW dans les délais.

**Recueilli par Jean-Denis Renard**

# Mgr Dagens : « Je quitte bientôt le diocèse »

**RELIGION** L'évêque d'Angoulême, 75 ans, se prépare à la retraite. Dans une lettre pastorale, il dresse un bilan très personnel de vingt-deux ans d'épiscopat en Charente

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

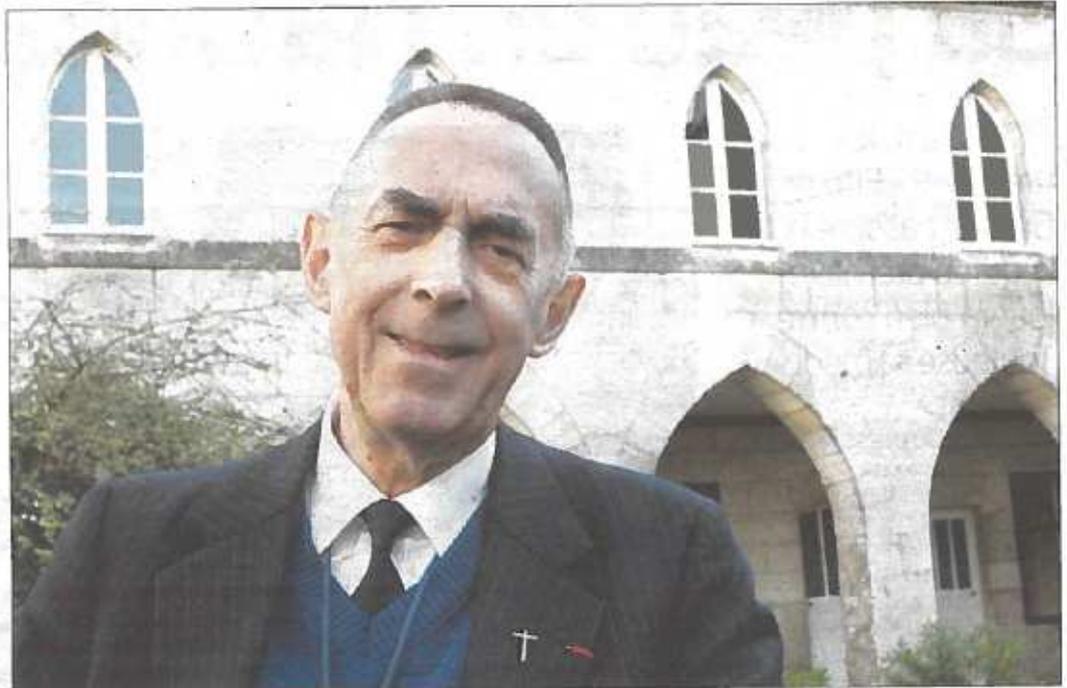
Voilà plus de six mois qu'on le dit sur le départ, prêt à prendre sa retraite... La rumeur insistante l'a beaucoup amusé. Un peu avant la fête des Rameaux, Mgr Claude Dagens - évêque d'Angoulême et membre de l'Académie française - avait d'ailleurs publié ce communiqué au ton taquin : « Des journalistes que je lis chaque jour semblent mieux informés que moi sur mon avenir ! [...] La décision de mon départ dépend du pape François et du nonce apostolique en France. Je crois savoir que cette décision n'est pas prise encore. Dès que je saurai quelle est cette décision, je l'annoncerai moi-même [...]. Je suis là, je travaille [...]. Je continue à servir ! »

Aujourd'hui, celui qui a soufflé 75 bougies le 20 mai 2015 le confirme : le départ est imminent. « Comme vous le savez déjà, je quitterai le diocèse d'Angoulême dans quelque temps, après y avoir accueilli celui qui sera appelé à me succéder. Je me prépare à ce passage avec confiance », écrit Mgr Dagens dans une lettre pastorale de 12 pages diffusée en fin de semaine dernière.

Au fil de ce courrier aux « amis de Charente et au-delà », l'évêque, en poste depuis 1993, ne livre « pas [ses] confessions mais [ses] convictions ». D'une plume reconnaissable entre mille, il dresse le bilan très personnel de son épiscopat, ce ministère de vingt-deux années à la tête du diocèse.

## « Ne pas baisser les bras »

Mgr Dagens place tout d'abord son expérience sous le signe de l'espérance et de l'encouragement mutuel, « notre ressource principale ». Il dit espérer « l'avoir pratiqué et le pratiquer jusqu'à la fin de [sa] vie ».



Mgr Claude Dagens est évêque d'Angoulême depuis 1993. Son successeur n'est pas connu. PHOTO I. L.

## « On ne peut pas se résigner au pire et ne concevoir notre société comme un champ clos »

Il appelle aussi les catholiques charentais « à aller de l'avant, à ne pas baisser les bras, à se réveiller, s'il le faut, pour vivre une fraternité réelle ».

La deuxième partie du texte s'intitule « Toujours ouvrir et ne jamais fermer ». Elle se veut plus généraliste, traitant des enjeux du synode sur la famille qui se tient le mois prochain à Rome. Elle se veut aussi plus politique. « Que nous ayons des raisons de nous inquiéter de l'aggravation de la pauvreté, du

creusement des inégalités, de la dégradation de notre environnement, et des tensions violentes qui surgissent dans des quartiers difficiles, cela est incontestable ! Mais on ne peut pas se résigner au pire et ne concevoir notre société que comme un champ clos où il faudrait se préparer à des affrontements permanents et à des mesures d'exclusion par rapport à des étrangers venant d'ailleurs », écrit-il.

Mgr Dagens dénonce ici la « tentation permanente de la culture de la peur et de la violence », mais ne cite aucun nom, aucun parti. Les allusions, mezzo voce, à mots couverts, sont pourtant évidentes. L'évêque en appelle ensuite au dialogue interreligieux. Il se souvient de moments forts vécus à la cathédrale d'Angoulême avec des juifs ou des

musulmans, au lendemain de l'attentat du 11 septembre 2001 ou des tueries de ce début janvier à Paris. À la fin du texte, il fait l'éloge des collaborations entre laïcs et prêtres. Il dit enfin sa « reconnaissance » envers ceux qui l'ont « accueilli et soutenu » en Charente et loue « leur patience ». Il invite enfin à « ouvrir des routes dans la confiance et l'amitié ». La lettre, rédigée dans le silence de l'abbaye de Maumont, à Juignac près de Montmoreau, est datée du 3 septembre, fête de Saint-Grégoire le Grand. La date est éminemment symbolique. En 1975, le jeune Claude Dagens, encore étudiant, avait consacré sa thèse à Grégoire, ce moine devenu diacre puis évêque de Rome en 590. Il avait trouvé chez ce pape et docteur de l'Église la force de « l'espérance chrétienne en des temps d'épreuves ».

# Le club de basket sauve sa peau en Nationale 2

CCBB Hier, les présidents Eito et Gois ont assuré que l'équipe première jouera bien contre Toulouse samedi

GEORGES LANNESSANS

g.lanessans@sudouest.fr

Confronté à de réelles difficultés financières et au spectre de la relégation, le Cognac Charente Basket-Ball (CCBB) a bien frôlé la faillite mais sauve sa peau en Nationale 2 (N2). L'équipe première jouera contre Toulouse ce samedi soir aux Vauzelles. Et c'est là l'essentiel !

La société anonyme « mise en veille » au profit de l'association, un plan d'économies drastique et un budget de crise de seulement 580 000 euros : voilà les informations principales données par les présidents Hubert Eito et Didier Gois, hier soir, lors d'une conférence de presse.

Pour le reste, les responsables de la société par actions simplifiées (SAS) et de l'association CCBB n'ont donné aucune précision sur le déficit présumé de 380 000 euros et sur l'audit financier diligenté par Michel Gourinchas, président de la Communauté de communes du Grand Cognac. « Cette saison, on évoluera en N2, a affirmé Hubert Eito en préambule. Le club ne s'est jamais arrêté. C'est simplement la structure qui évolue. » Entendez par-là que la SAS, qui gérait depuis juillet 2014 la partie professionnelle du CCBB, sera « mise en veille ». « A-t-elle été placée en redressement judiciaire ? » Il n'y a pas de réponse à



Les présidents Hubert Eito et Didier Gois, hier soir, lors d'un point presse aux Vauzelles. PHOTO À LACALUD

donner à cette question, a coupé Hubert Eito. Ce qu'il faut retenir, c'est que tout l'aspect sportif est rebasculé sur l'association. Concernant la SAS, nous gérerons dans le temps s'il y a des dettes ou des soucis juridiques. »

La SAS laisse donc place à l'association présidée par Didier Gois : un retour au « statu quo ante », puisque le club était dirigé de la sorte il y a seulement deux saisons.

## La faute à la presse ?

« La SAS répondait à un projet de haut niveau, poursuit Hubert Eito. Avec la professionnalisation des clubs de N1, la Fédération française de basket nous poussait à changer de statut juridique. Ce qui n'est plus le cas en Nationale 2. »

« On a fait haro sur des sommes qui, isolément, font peur, tempêtait le dirigeant cognaçais. Vous n' imaginez pas à quel point les chiffres sur lesquels la presse a communiqué ces derniers temps nous ont fait mal. Tout ce sensationnalisme a constitué un gros obstacle pour préparer la saison. » Le dirigeant charentais s'est ensuite épanché sur les moyens dont le club bénéficiera l'an prochain. « Notre budget global est amputé d'environ 35 % et s'établira autour de 580 000 euros pour l'exercice 2015-2016, a noté Hubert Eito. Quant à notre masse salariale, elle a baissé de 45 %, et le partenariat public de 20 %. On fera aussi des économies substantielles sur les déplacements et sur les frais de réception, car on n'a plus le Tivoli. On est sur

un budget d'austérité de N2. » Hier soir, les dirigeants cognaçais ont principalement attribué leurs difficultés financières « aux mauvais choix et aux piètres résultats sportifs avec la descente en N2 ».

De quoi plomber l'exercice à venir ? Pas forcément, si l'on en croit les deux hommes. « Il y a tout de même du positif, retient Didier Gois. Il faut savoir que l'an passé, on a quand même établi des records en termes de partenariat privé. Et puis, on est le club qui compte le plus de licenciés dans la région. Pour ce qui est de l'équipe première, il ne faut pas se voiler la face, la saison sera difficile. Maintenant, l'objectif est de donner du plaisir aux spectateurs, de fidéliser des partenaires et d'offrir du beau basket. »

# Le label adopte deux nouveaux villages

**PATRIMOINE** Pour sa deuxième promotion, Villages de pierres et de vignes a intégré Bassac et donné sa chance à la commune d'Ars

**PHILIPPE MÉNARD**

**B**assac va pouvoir accrocher un nouveau panneau à son entrée. Ars doit encore atteindre quelques critères pour pouvoir en faire autant. Les deux communes ont officiellement intégré le cercle des Villages de pierres et de vignes, vendredi. Ce label a été lancé par le pôle territorial Ouest Charente, afin de se doter d'un atout de plus pour le tourisme. « Cela correspond à une demande de villages authentiques. C'est aussi une manière de faire vivre la charte paysagère du Pays », rappelle le président, Jérôme Sourisseau.

La démarche est encore toute fraîche ; la première promotion date de l'an dernier. Sur quinze candidatures, le jury avait labellisé quatre villages directement (Saint-Simeux, Touzac, Lignières-Sonneville et Bourg-Charente), trois autres (Sigogne, Moulidars et Bouteville) devant donner des gages supplémentaires, comme Ars cette année. En 2015, ils étaient quatre sur les rangs.

## **Le succès du géocaching**

La démarche est menée en partenariat avec l'architecte des Bâti-



**Nicole Roy, maire de Bassac, et Hélène Tournadre, maire d'Ars, avec le panneau remis par Jérôme Sourisseau.** PHOTO PH. M.

ments de France et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). Charente Tourisme n'a pas apporté son soutien initialement, mais le vent tourne avec le changement de majorité départementale. Selon Jérôme Sourisseau, le concept pourrait à l'avenir essaimer en Charente-Maritime. Mais il faut d'abord l'ancrer sur le territoire du Pays et ses 82 communes, qui ne sont, bien sûr, pas toutes appelées à entrer dans ce cénacle.

Les premiers lauréats en ont déjà

vu les effets, avec des visiteurs manifestement hameçonnés par cette approche. La grosse surprise, pour les maires, c'est le succès du géocaching, un phénomène en vogue, qui consiste à retrouver des indices dissimulés dans le paysage à partir d'éléments fournis sur Internet et sur une documentation spécifique. « En plus, ils laissent des commentaires, c'est très positif », apprécie Jérôme Sourisseau, qui évalue à 160 le nombre de visiteurs liés au label, cet été, dans sa commune de Bourg-Charente.